



Municipalité de Saint-Chrysostome

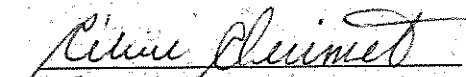
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la présente :

Le rôle général de perception pour l'année 2021 est maintenant complété et déposé au bureau municipal. Les comptes de taxes seront expédiés dans le délai imparti.

Pour consulter ce rôle, vous pouvez vous présenter au bureau municipal aux heures normales de bureau du lundi au jeudi de 08H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H30 et le vendredi de 08H30 à 12H00 et de 13H00 à 15H00. Prendre note qu'en raison de la COVID-19 et que nous sommes en zone rouge, vous devez préalablement prendre un rendez-vous pour le consulter.

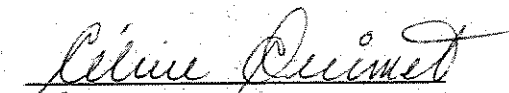
Donné à Saint-Chrysostome, ce 11^e jour du mois de février 2021.


Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Céline Ouimet, g.m.a., directrice générale / secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Chrysostome certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public en affichant des copies aux endroits désignés par le Conseil municipal entre 13H00 et 16H30, le 11^e jour du mois de février 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11^e jour du mois de février 2021.


Céline Ouimet, g.m.a.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière